MISE EN LIGNE LE 30-03-2023





ARRETE DE DELEGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE A UN ADJOINT AU MAIRE



HT/YC ASG n° 10.0732

Le Député-Maire de la Ville de Royan,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-18 et L.2122-20

ARRETE

<u>Article 1</u>: Madame Eliane CIRAUD-LANOUE, huitième Adjoint au Maire, est déléguée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour :

- Signer tous documents comptables, mandats, titres de recettes, toutes pièces d'état civil et certificats.
- Traiter les questions concernant les affaires sociales, la solidarité, l'insertion et l'intergénération, et signer tous documents s'y rapportant.
- Traiter les questions concernant le programme PENSA et signer tous documents s'y rapportant.
- 4. Délivrer les expéditions du Registre des délibérations et arrêtés municipaux, la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet.

<u>Article 2</u>: Le présent arrêté sera inscrit au Registre des Actes de la mairie et copie en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Rochefort, à Monsieur le Procureur de la République de Saintes et à Monsieur le Trésorier Principal de Royan.

Fait à Royan, le 14 juin 2010

SPECIMEN DE SIGNATURE

Le huitième Adjoint,

Eliane CIRAUD-LANOUE

Le Député-Maire,

Didier QUENTIN

Assemblée Nationale

126, rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP Tél. 01 40 63 66 94 - Fax 01 40 63 56 94 Permanence Parlementaire en Charente Maritime

21, bd Germaine de la Falaise - 17200 ROYAN Tèl. 05 46 23 99 77 - Fax 05 46 39 11 15

sita internet : www.didierquentin.com - E-mail : didierquentin@voila.fr

Hôtel de Ville

80, av de Pontaillac 17205 ROYAN CEDEX Tél. 05 46 39 01 08

Fax 05 46 39 56 91